**Béjaia: Un maître nageur décède en héros après avoir sauvé un enfant de la noyade**

Fayçal Bendjider est un héros. Ce surveillant de la baignade de la protection civile a sauvé un enfant de 14 ans de la noyade à Bejaïa samedi 14 août, au péril de sa vie.

Les faits ce sont déroulés sur la plage Ighzer-Leblat de Souk El Tenine à l'est de la ville de Béjaïa, rapporte le quotidien El Moudjahid. Le surveillant de baignade de 27 ans a remarqué le nageur, originaire de Biskra, emporté par les vagues et s'est empressé de lui porter secours.

Après avoir sauvé l'enfant d'une mer agitée et une fois sur la plage, poursuit le journal, le défunt a fait quelques pas avant de s'effondrer sur le sable, victime d'un malaise cardiaque.

Les tentatives des agents de la protection civile de sauver Fayçal Bendjider auront été infructueuses, il a rendu l'âme quelques minutes plus tard au poste de secours après avoir ému par son acte de bravoure les estivants et les coéquipiers, rapporte Liberté.

Le journal ajoute que la protection civile avait recommandé aux citoyens jeudi dernier d'éviter la baignade pendant les journées de vendredi et samedi.

huffpostmaghreb.com

**Alger : Interpellation de cinq personnes pour meurtre**

Les gendarmes de la brigade de Verte Rive ont présenté devant M. le Procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach, cinq personnes, pour meurtre avec préméditation et non dénonciation d'un crime, dont a été victime le nommé D.A âgé de 32 ans.

Une d'entre elles a été écrouée et les autres placées sous contrôle judiciaire. Rappelons que le 01 Septembre 2014 à 19 heures 30 minutes, suite à un différend survenu à la cité Verte Rive, commune de Bordj-El-Kiffan, le nommé D.A âgé de 21 ans, a asséné un coup de couteau à la victime, lui occasionnant des blessures graves à l'abdomen, avant de rende l’âme des suites de ses blessures à l'hôpital d'El-Harrach.

Le mis en cause a été interpellé à 01 heure 30 minutes du matin au centre ville des Eucalyptus, tandis que les quatre autres personnes qui étaient sur les lieux du crime, ont été interpellées le même jour à 10 heures.

**Liberté**